

COMMUNE D'ALBERTVILLE

COMPTE RENDU

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 MARS 2022





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2022

Le quatorze mars deux mille vingt-deux à dix-huit heures, les membres du conseil municipal d'Albertville, convoqués le huit mars deux mille vingt-deux, se sont réunis dans la salle René Cassin, sous la présidence de monsieur Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire d'Albertville.

Étaient présents : Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire

Bérénice LACOMBE, Jean-François BRUGNON, Christelle SEVESSAND, Hervé BERNAILLE,
Karine MARTINATO, Jean-Pierre JARRE, Jacqueline ROUX, Michel BATAILLER,
Pascale MASOERO, Alain MOCELLIN, Yves BRECHE, Josiane CURT, Lysiane CHATEL,
Pascale VOUTIER REPELLIN, Muriel THEATE, Jean-Marc ROLLAND, Jean-François DURAND,
Morgan CHEVASSU, Cindy ABONDANCE, Davy COUREAU, Louis BOSC,
Valérie GOURLIN-ROBERT, Pierre CARRET, Dominique RUAZ, Philippe PERRIER,
Laurent GRAZIANO, Stéphane JAY, Julien YOCCOZ

Étaient excusés :

Fatiha BRIKOU AMAL qui a donné pouvoir à Bérénice LACOMBE
Claudie LEGER
Esman ERGUL

Était absent :

Samuel MASSEBOEUF

Le quorum étant atteint (29 personnes) le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire.

Louis BOSC est désigné secrétaire de séance.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

COMMUNICATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2022

1° Note de conjoncture

La Banque Postale

2° Décisions du maire

Hervé BERNAILLE

DÉCISIONS CONCERNANT LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION - INSTALLATION DE 9 CAMÉRAS SUPPLÉMENTAIRES SUR L'ESPACE PUBLIC

Nature des dépenses	Montant HT	Montant TTC	Nature des recettes	Taux	Montant
Coût des Travaux	183 333 €	220 000 €	Subvention Région Auvergne Rhône-Alpes	27,27%	50 000 €
			FIPD	50,00%	91 666 €
			DETR		
			Autres aides publiques, (préciser) :		
			Autofinancement	22,73%	41 667 €
TOTAL	183 333 €	220 000 €	TOTAL	100 %	183 333 €

AUPRÈS DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

AU TITRE DU PROGRAMME 5 000 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ 2022-2024, POUR L'OPÉRATION "CRÉATION D'UN PUMPTRACK 2 EN 1 DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT DU PARVIS DU MÂT OLYMPIQUE AU PARC HENRY DUJOL"

DEPENSES		RECETTES	
Pumptrack	100 825 €	Agence Nationale du Sport – Taux 50 %	50 412 €
		Ville d'Albertville – Taux 50 %	50 412 €
TOTAL HT	100 825 €	TOTAL HT	100 825 €

SOLLICITATION DE L'ANAH, DE LA BANQUE DES TERRITOIRES ET DE L'ANCT POUR LE FINANCEMENT DU "POSTE DE CHEF DE PROJET PETITES VILLES DE DEMAIN - ANNÉE 1" DANS LE CADRE DU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN ET DANS LE CADRE DU SOUTIEN À L'INGÉNIERIE

DEPENSES		RECETTES	
Poste chef de projet Petites Villes de Demain	32 456 €	Cofinancement ANCT, Banque des Territoires et ANAH – Taux 75 %	24 342 €
		Ville d'Albertville – Taux 25 %	8 114 €
TOTAL HT	32 456 €	TOTAL HT	32 456 €

TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PORTAIL ET DES PORTES LATÉRALES DE L'ÉGLISE DE CONFLANS

Une communication a déjà été faite lors du conseil municipal du 7 février 2022, concernant les demandes de subvention auprès de l'Etat/DRAC et du CD73 pour des travaux d'entretien ne portant que sur le portail. Hors, les portes latérales nécessitent également une restauration.

Cela porte le montant prévisionnel de l'opération à 10 700 € HT au lieu de 4 300 € HT.

Il s'agit donc de solliciter les subventions les plus élevées possible auprès de l'Etat/DRAC et du CD73 pour l'opération "Travaux d'entretien du portail et des portes latérales de l'église de Conflans".

CRÉATION ET SUPPRESSION DE RÉGIES COMPTABLES NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

Par décision en date du 10 février 2022, modification de la régie de recettes pour l'administration générale pour ajouter le paiement par terminal de paiement carte bleue comme mode de recouvrement.

DÉCISIONS CONCERNANT LA CONCLUSION ET LA RÉVISION DU LOUAGE DE CHOSES POUR UNE DURÉE N'EXCÉDANT PAS DOUZE ANS

Date décision	Bénéficiaire	Adresse	Durée	Nature des locaux	Conditions
17/02/22	RYTHMIC AERO GYMNASTIQUE	GYMNASÉ PLAINE CONFLANS 13 Rue Lieutenant Eysseric	01/01/22 31/12/22	Un local stockage 14 m²	Gratuits
03/02/22	LAPETITE Julia	11 place de Conflans	01/01/22 31/12/22	Local commercial de 32,10 m²	1 872,00 €
03/02/22	ARLYSOLIERE	MAISON DES ASSOCIATIONS 21 Rue G. Lantier	01/02/22 31/12/24	Bureau n°219, 2ème étage de 18 m²	295,20 €

DÉCISIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA PROPRIÉTÉ DE LA SCI DE LA CROIX

Par décision en date du 10 février 2022, acquisition par voie de préemption, des parcelles sises 23 avenue Joseph FONTANET, cadastrées section H n°999 (692 m²) et H n°1001 (809 m²) appartenant à la SCI DE LA CROIX, société civile immobilière dont le siège social est situé 71 grande rue 73260 AIGUEBLANCHE, faisant l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner en date du 11 janvier 2022 reçue le 12 janvier 2022, au prix de vente indiqué dans la déclaration d'intention d'aliéner soit 350 000 €.

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL EST PROGRAMMÉ
LUNDI 23 MAI 2022 A 18H00**

DELIBERATIONS SANS DEBAT

1-Autorisation de programme/crédits de paiement – Rénovation énergétique, réaménagement et extension du groupe scolaire du Val des Roses-Quartier prioritaire 2022-2025 – Ouverture

Ouverture d'une autorisation de programme pour cette opération pluriannuelle sur le budget principal, sur la période 2022-2025, à due concurrence d'un montant de 8 474 000 € TTC selon la répartition par opération et par crédits de paiement, telle que présentée dans le tableau ci-après :

Opération n°2022-02 Rénovation énergétique, réaménagement et extension du groupe scolaire du Val des Roses – quartier prioritaire	Montant global de l'AP en euros TTC	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
	8 474 000 €	500 500 €	3 604 400 €	3 788 450 €	580 650 €
<i>Chapitre 20 – immobilisations incorporelles</i>	<i>1 201 000 €</i>	<i>103 000 €</i>	<i>118 000 €</i>	<i>450 000 €</i>	<i>530 000 €</i>
<i>Chapitre 23 – immobilisations en cours</i>	<i>7 273 000 €</i>	<i>397 500 €</i>	<i>3 486 400 €</i>	<i>3 338 450 €</i>	<i>50 650 €</i>

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-Baux et conventions – Bail emphytéotique avec la caisse d'allocations familiales de la Savoie – Bâtiment Les Colombes 11 chemin des Esserts

Signature d'un nouveau bail emphytéotique d'une durée de dix-huit ans à compter du 1^{er} janvier 2023, pour l'ensemble du bâtiment dénommé Les Colombes situé 11 chemin des Esserts, comprenant une halte-garderie au rez-de-chaussée et des bureaux communaux à l'étage, le tout moyennant une redevance annuelle de 500 euros, révisable annuellement en fonction de l'indice du coût de la construction.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-Convention d'objectifs avec la Confédération syndicale des familles – Avenant 3

Versement d'une subvention de 15 900 euros à la Confédération syndicale des familles pour l'exercice 2022 et signature de l'avenant n° 3 correspondant avec le président de l'association.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-Convention d'objectifs triennale avec l'Amicale du personnel – Ville d'Albertville et du CCAS – Avenant 1

Versement d'une subvention de 94 700 euros à l'Amicale du personnel pour l'exercice 2022 et signature de l'avenant n°1 correspondant avec le président de l'association.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**Michel BATAILLER a quitté momentanément la séance
Le quorum est réapprécié : 28 personnes**

5-Convention triennale d'objectifs avec l'Association Sportive Savoyarde Albertville Ugine Handball (ASSAU Handball) - Avenant 1

Versement d'une subvention de 27 748 euros à l'ASSAU Handball pour l'exercice 2022 et signature de l'avenant 1 à la convention d'objectifs avec le président de l'association.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**Michel BATAILLER a rejoint la séance
Le quorum est réapprécié : 29 personnes**

6-Convention de partenariat avec le Club alpin français

Versement d'une subvention de 6 929 euros au Club alpin français pour l'exercice 2022 et signature de la convention de partenariat avec le président de l'association.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

7-Convention de partenariat avec l'Olympique Albertville Short Track

Versement d'une subvention de 3 901 euros à l'Olympique Albertville Short Track pour l'exercice 2022 et signature de la convention de partenariat avec le président de l'association.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

8- Convention de partenariat avec l'Avant Garde Albertville

Versement d'une subvention de 12 712 euros à l'Avant Garde Albertville pour l'exercice 2022 et signature de la convention de partenariat avec le président de l'association.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

9-Subvention de 2 000 euros à l'association « Donnons des Elles au Vélo » - Tour de France féminin

Versement d'une subvention de 2 000 euros à l'association « Donnons des Elles au Vélo ».

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Jacqueline ROUX, Josiane CURT, Pierre CARRET, Laurent GRAZIANO ont quitté momentanément la séance.

Le quorum est réapprécié : 25 personnes

10-Convention d'objectifs avec le Grand Bivouac d'Albertville - Avenant n°1

Versement d'une subvention de 80 000 euros à l'association le Grand Bivouac d'Albertville pour l'exercice 2022 et signature de l'avenant n°1 correspondant avec le président de l'association.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Jacqueline ROUX, Josiane CURT, Pierre CARRET, Laurent GRAZIANO ont rejoint la séance.

Le quorum est réapprécié : 29 personnes

11-Convention d'objectifs avec le Comité des Fêtes – Avenant 2

Versement d'une subvention de 77 000 euros au Comité des Fêtes pour l'exercice 2022 et signature de l'avenant n° 2 correspondant avec le président de l'association.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

12-Convention triennale d'objectifs avec l'association Jazzbertville - Avenant 1

Versement d'une subvention de 58 000 euros à l'association Jazzbertville pour l'exercice 2022 et signature de l'avenant n°1 correspondant avec le président de l'association.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

13-Convention triennale d'objectifs avec l'association l'Atelier ALAIN BAR – Avenant 2

Versement d'une subvention de 24 000 euros à l'association L'Atelier ALAIN BAR pour l'exercice 2022 et signature de l'avenant n°2 correspondant avec le président de l'association.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

14-Convention d'objectifs avec l'association Chat Libre Albertville

Versement d'une subvention de 10 000 euros à l'association Chat Libre Albertville pour l'exercice 2022 et signature de la convention correspondante avec le président de l'association.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Jean-François a quitté momentanément la séance

Le quorum est réapprécié : 28 personnes

15-Convention triennale d'objectifs avec la Mission Locale Jeunes Albertville-Tarentaise – Avenant 2

Versement d'une subvention de 35 000 euros à l'association Mission Locale Jeunes Albertville-Tarentaise pour l'exercice 2022 et signature de l'avenant n°2 à la convention correspondante avec le président de l'association.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Jean-François BRUGNON a rejoint la séance

Le quorum est réapprécié : 29 personnes

Hervé BERNAILLE, Yves BRECHE et Laurent GRAZIANO ont quitté momentanément la séance.

Le quorum est réapprécié : 26 personnes

16-Convention d'objectifs avec l'association L'Université populaire à Albertville – Avenant n°2

Versement d'une subvention de 8 000 euros à l'association Université populaire à Albertville pour l'exercice 2022 et signature de l'avenant n°2 avec le président de l'association.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**Hervé BERNAILLE, Yves BRECHE et Laurent GRAZIANO ont rejoint la séance.
Le quorum est réapprécié : 29 personnes**

17-Subventions 2022 aux associations

Approbation des montants des subventions aux associations 2022 pour un total de 710 229 euros :

SECTEURS	Subventions 2022
• ACTION SOCIALE	57 665 €
• EDUCATION / VIE SCOLAIRE	8 650 €
• JEUNESSE	35 500 €
• RELATIONS INTERNATIONALES ET JUMELAGES	3 800 €
• ANCIENS COMBATTANTS	1 440 €
• ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE	15 550 €
• LOISIRS	1 800 €
• CULTURE ET PATRIMOINE	128 600 €
• SPORT	203 024 €
• EVENEMENTIEL	159 500 €
• RESSOURCES HUMAINES	94 700 €
TOTAL	710 229 €

Auxquels s'ajoutent les subventions annuelles d'équipement 2022 destinées au renouvellement du parc instrumental de l'Ensemble Musical Réveil Albertvillois et de l'Orchestre d'Harmonie d'Albertville :

- Ensemble Musical Réveil Albertvillois : 1 000 euros
- Orchestre d'Harmonie d'Albertville : 2 240 euros

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**Jean-Pierre JARRE a quitté momentanément la séance.
Le quorum est réapprécié : 28 personnes**

18- Convention de partenariat avec la Maison des Jeux Olympiques

Approbation et signature de la convention de partenariat avec la Maison des Jeux Olympiques pour une durée de quatre ans, convention relative à l'échange de prestations de service dans le cadre de propositions touristiques culturelles destinées aux groupes constitués. Cette convention prévoit d'une part l'organisation de visites combinées ville et Tremplin 92, d'autre part la refacturation des tarifs d'entrée de Tremplin 92 à la Ville et

enfin la mise à disposition ponctuelle de guides conférenciers Ville auprès de Tremplin 92.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**Jean-Pierre JARRE a rejoint la séance.
Le quorum est réapprécié : 29 personnes**

19-Convention de partenariat avec la fondation FACIM

Approbation et signature de la convention de partenariat avec la Fondation FACIM pour la période 2022-2025, précisant les conditions dans lesquelles s'effectuent, pour des groupes constitués, les circuits combinant la découverte du territoire d'Albertville et celle du territoire des Hautes vallées de Savoie, notamment le principe et les montants des tarifs appliqués mutuellement entre les 2 partenaires.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

20-Modification du tableau des effectifs

A compter du 15 mars 2022 :

- création d'un poste d'animateur territorial à temps complet au sein du centre socioculturel ;
- création d'un poste de technicien territorial à temps complet au sein du service vie locale et relations extérieures ;
- transformation d'un poste d'ATSEM à temps complet en un poste d'ATSEM à temps non complet 28H15 au sein du service vie scolaire.

A compter du 1^{er} avril 2022 :

- création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet au sein du service accueil citoyenneté afin de permettre la nomination d'un agent ayant réussi le concours interne correspondant.

A compter du 1^{er} mai 2022 :

- création de deux postes d'adjoint technique à temps complet exerçant les missions d'ASVP au sein du service de police municipale ;
- création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet au sein du secteur métallerie-signalisation/aires de jeux.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

21-Poste de dessinateur projeteur/administrateur du système d'information géographique (SIG) à temps complet

Création d'un emploi de dessinateur projeteur/administrateur SIG à temps complet correspondant au grade de technicien territorial (grade de catégorie B) qui sera chargé(e) des missions et activités décrites dans la fiche de poste.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

22-Règlement général budgétaire et financier – Opérations pluriannuelles

Approbation du règlement général budgétaire et financier qui formalise et précise pour

l'heure les règles de gestion financière des opérations pluriannuelles qui résultent de la réglementation budgétaire et comptable applicable aux communes.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

23-Créances éteintes et créances irrécouvrables sur le budget principal

Approbation de l'admission en non valeur des sommes suivantes :

- 1 862,27 € de créances irrécouvrables, sur le budget principal de la ville d'Albertville :

	Centre Loisirs	Rest.scolaires	Commerce	Periscolaire	Fourrière	Total
2010	20,40					20,40
2013		34,58				34,58
2014	69,71	55,54	0,81			126,06
2015	130,25	428,79				559,04
2016	7,48				370,35	377,83
2017		8,64	7,80	7,12		23,56
2018		109,00		8,40		117,40
2019		79,50			195,40	274,90
2020		117,60		12,60	198,30	328,50
Total	227,84	833,65	8,61	28,12	764,05	1 862,27

- 1 890,39 € de créances éteintes, sur le budget principal de la ville d'Albertville :

	Rest scolaire	Droit de voirie	Total
2002		316,30	316,30
2011	625,60		625,60
2015	20,29		20,29
2016	65,95		65,95
2017		327,55	327,55
2018	52,90		52,90
2019	99,00		99,00
2020	382,80		382,80
Total	1 246,54	643,85	1 890,39

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

24-Budget annexe de la cuisine centrale – Budget primitif 2022

Approbation du projet de budget primitif 2022 du budget annexe de la cuisine centrale, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1 112 660 € pour la section de fonctionnement et 139 160 € pour la section d'investissement.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

25-Budget annexe du parc de stationnement– Budget primitif 2022

Approbation du projet de budget primitif 2022 du budget annexe du parc de stationnement, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 171 300 € pour la section de fonctionnement et 3 190 € pour la section d'investissement.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

26-Budget annexe des locations de locaux professionnels à TVA – Budget primitif 2022

Approbation du projet de budget primitif 2022 du budget annexe des locations professionnelles soumises à TVA, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 768 464 € en fonctionnement et 457 144 € en investissement.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

27-Budget annexe du réseau de chaleur – Budget primitif 2022

Approbation du projet de budget primitif 2022 du budget annexe du réseau de chaleur, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 901 993 € pour la section de fonctionnement et de 671 000 € pour la section d'investissement.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

28-Budgets annexes – Subventions d'exploitation et avances remboursables 2022 du budget principal

Octroi d'une subvention d'exploitation du budget principal 2022 de la commune :
131 500 € au budget annexe des locations de locaux professionnels à TVA.

Octroi d'une subvention d'exploitation du budget principal 2022 de la commune :
50 000 € au budget annexe du parc de stationnement.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

29-Subvention 2022 au centre communal d'action sociale (CCAS)

Versement au CCAS d'Albertville d'une subvention de fonctionnement de 100 000 € en 2022, inscrite au budget primitif de la commune (chapitre 65) en attendant la reprise de ses résultats.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

DELIBERATIONS AVEC DEBAT

30-Compte rendu annuel à la collectivité (CRAC), exercice 2021, de la SPL OSER dans le cadre du mandat de maîtrise d'ouvrage pour la rénovation énergétique du groupe scolaire du Val des roses

Approbation du compte rendu annuel de la SPL OSER pour l'exercice 2021 concernant l'opération de rénovation énergétique du groupe scolaire du val des roses.

Ce document comporte :

- le bilan des dépenses acquittées sur l'année 2021
- le budget prévisionnel
- l'échéancier prévisionnel des dépenses et des recettes

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**Frédéric BURNIER FRAMBORET, Karine MARTINATIO et Michel BATAILLER ont quitté momentanément la séance.
Le quorum est réapprécié : 26 personnes**

31-Campus des métiers de la montagne - Garantie totale d'un emprunt de 5 millions d'euros contracté par la Société d'Economie Mixte des 4 Vallées (SEM4V) auprès du Crédit Coopératif

La commune d'Albertville accorde sa garantie à hauteur de 100 % à la Société d'Economie Mixte des 4 Vallées (SEM4V) pour le remboursement d'un prêt de 5 000 000 euros que la SEM4V se propose de contracter auprès du Crédit Coopératif.
Ce prêt est destiné à financer la réhabilitation du bâtiment l'Olympiade - Campus des métiers de la montagne à ALBERTVILLE.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**Frédéric BURNIER FRAMBORET, Karine MARTINATIO et Michel BATAILLER ont rejoint la séance.
Le quorum est réapprécié : 29 personnes**

32- Tour de France - Départ de la 11^{ème} étape du Tour de France, ALBERTVILLE-COL DU GRANON – Convention d'organisation entre la ville d'Albertville et la société Amaury Sport Organisation

Approbation de l'organisation de cette manifestation par la ville d'Albertville et approbation de la convention avec la société Amaury Sport Organisation.

Signature de la convention avec la société Amaury Sport Organisation prévoit le versement à ASO d'un montant de 80 000 euros HT. La communauté d'agglomération Arlysère prendra à sa charge 50 % de ce coût.

Le budget global d'organisation de la manifestation est de 120 000 euros.

La collectivité effectuera une demande de subvention auprès du Conseil Savoie Mont Blanc afin d'être accompagnée dans la prise en charge financière de l'événement.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

33-Autorisation de programme/crédits de paiement – Rénovation de l'école élémentaire Pargoud 2022-2023 – Ouverture

Ouverture d'une autorisation de programme pour cette opération pluriannuelle sur le budget principal, sur la période 2022-2023, à due concurrence d'un montant de 1 859 000 € TTC ; selon la répartition par opération et par crédits de paiement, telle que présentée dans le tableau ci-après :

Opération n°2022-01	Montant global de l'AP en euros TTC	CP 2022	CP 2023
Rénovation de l'école élémentaire Pargoud	1 859 000 €	564 000 €	1 295 000 €
<i>Chapitre 23 – immobilisations en cours</i>	<i>1 859 000 €</i>	<i>564 000 €</i>	<i>1 295 000 €</i>

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

34-Autorisation de programme/crédits de paiement – Équipements pour une « ville intelligente » 2015-2022 – Modification

Réduction de - 21 000 euros ramenant l'autorisation de programme de 3 129 866,99 € à 3 108 866,99 €

Modification de la répartition des crédits de paiement à due concurrence, telle que présentée dans le tableau ci-après :

Opération n°2015-04	Montant global de l'AP en € TTC	Réalisé antérieur hors reports	CP 2021 yc reports	CP 2022
Équipements pour une « ville intelligente »	3 108 866,99 €	1 682 725,84 €	1 039 641,15 €	386 500,00 €
<i>Chapitre 20 – immob. incorporelles</i>	<i>17 400,00 €</i>	<i>17 400,00 €</i>		
<i>Chapitre 21 – immob. corporelles</i>	<i>646 219,41 €</i>	<i>261 375,65 €</i>	<i>210 843,76 €</i>	<i>174 000,00 €</i>
<i>Chapitre 23 – immob. en cours</i>	<i>2 445 247,58 €</i>	<i>1 403 950,19 €</i>	<i>828 797,39 €</i>	<i>212 500,00 €</i>

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

35-Budget primitif 2022 – Approbation et choix des taux d'imposition

Maintien des taux d'imposition des contributions directes à leurs niveaux actuels à savoir :

- 28,40 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- 75,26 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

36-Budget primitif 2022 – Budget principal de la Ville

Approbation du projet de budget primitif du budget principal pour l'année 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 23 159 712 € € en fonctionnement et 9 241 363 € en investissement.

DELIBERATION ADOPTEE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES avec 5 VOTES CONTRE

37-Motion pour la revalorisation des conditions salariales de tous les professionnels des associations et collectifs du secteur de l'enfance et de l'insertion

Les accords du SEGUR de la Santé conclus en juillet 2020 ont permis de revaloriser les métiers de la santé, sans inclure les professionnels du secteur social et médico-social associatif intervenant généralement en matière de handicap, de protection de l'enfance et d'insertion.

Les récentes annonces du gouvernement datant de novembre 2021, ne concernent que les personnels soignants et paramédicaux, excluant une nouvelle fois ces professionnels qualifiés.

Cette situation est préoccupante.

En effet, avec plus de 46 000 postes vacants au niveau national dans ce secteur, la région Rhône Alpes en compte à elle seule 6 500, ce qui représente un poste sur 10 non pourvu aujourd'hui. Dans le secteur du handicap, de la protection de l'enfance et de l'insertion,

notre région n'est plus en capacité, à terme, d'assurer l'accompagnement de plus de 102 000 personnes.

Face à cette situation inédite, les conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes ne sont plus assurées dans des conditions satisfaisantes : les structures devant ainsi arrêter certaines activités et reporter ces missions sur les familles quand cela est possible. Devant de telles inégalités de traitement avec les métiers de la santé, ces professionnels de l'accompagnement social sont confrontés à des départs importants de leurs salariés, des équipes subissant des situations d'épuisement: ces structures rencontrent aujourd'hui de réelles difficultés à recruter, à former et à garder des professionnels qualifiés.

Le conseil municipal d'Albertville, préoccupé par les risques que ces défauts de prise en charge font peser sur ses habitants les plus fragiles et les plus précaires, invite le Gouvernement français à revaloriser les conditions salariales de tous les professionnels des associations et collectifs du secteur de l'enfance et de l'insertion, en leur accordant les mêmes avantages qu'aux professionnels de la santé qui ont notamment bénéficié des accords du Ségur de la santé. Une égalité de traitement de tous les professionnels, publics et associatifs, doit être consacrée par le Gouvernement, que ces derniers interviennent dans le secteur de la santé, du social ou du médico-social.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ LA SÉANCE EST LEVÉE A 21H00

ASSOCIATION	Versées 2022	
	DÉTAIL	TOTAL
ACTION SOCIALE		
SOLIDARITÉ / COHESION SOCIALE		
A.L.L.R. Aisé		500
A.P.F.A.L.		500
AIDE AUX FAMILLES A DOMICILE		8 000
BANQUE ALPENTINE DE SAVOIE		2 500
COMITE DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS D'ALBERTVILLE		2 500
Fonctionnement	1 200	
Affecté aux Aides aux vacanciers	500	
CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (C.S.F.)		15 900
Fonctionnement - Loyers	9500	
Affecté à l'Action à l'école	2500	
Affecté à la Lubriféon	1200	
Affecté aux actions d'aide à la scolarité	500	
CROIX ROUGE FRANÇAISE		6 000
Fonctionnement	5 000	
Affecté aux conséquences de la pandémie sur le coût de la vie	1 000	
INSTITUT ET HUMANISME		300
S.L.L.M.A.V. - Antoine Tardieu		400
LES RESTAURANTS DU CŒUR		1 900
SECOURS CATHOLIQUE D'ALBERTVILLE		3 300
UNITE AU VAL DES BOIS		500
SOUS-TOTAL SOLIDARITÉ / COHESION SOCIALE		44 500
DÉFENSE DES DROITS		
LES CONSULTAIONS DE JUSTICE DES J SAVOIE		200
SAVOIE DE FEMME (sans S.O.S. FEMMES VIOLENCE)		400
S.U.F.C. QUE CHOISIR		500
SOUS-TOTAL DÉFENSE DES DROITS		1 100
SENIORS / HANDICAP		
ALPAIN		2 800
Fonctionnement	1 500	
Affecté à l'organisation des 30 ans de l'association	500	
ARCADIS POUR LA VIE DU 3ème AÛE		1 800
AUTISME SAVOIE		750
CLUB RENOUVEAU		400
DELTA SAVOIE		1 500
ESU ET SES COPAINS		700
S.N.A.F.A.M.		500
SOUS-TOTAL SENIORS / HANDICAP		7 150
SANTÉ		
ARCADIS TERRITOIRES DE SANS MÉDECINS		1 300
COMITE DÉPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER		500
LE PELICAN		1 400
LES HANNOUONS		500
MOVEMENT VIE LIBRE		400
SOUS-TOTAL SANTÉ		4 100
SOUS-TOTAL ACTION SOCIALE		
		57 650
ÉDUCATION / VIE SCOLAIRE		
LEJAB DE L'ÉDUCATION / F.F.G.L. 71 (Affecté à l'action L.H.E. 7ème L.H.)		400
UNIVERSITÉ POPULAIRE ALBERTVILLE (UNIPPOP)		8 000
SOUS-TOTAL VIE SCOLAIRE		8 400
JEUNESSE		
ARCADIS (ES) ELANS SAVOIES FORMERS		500
MISSION LOCALE JEUNES - affectée au P13 (poste à temps complet)		35 000
SOUS-TOTAL JEUNESSE		35 500
RELATIONS INTERNATIONALES / JUMELAGES		
A.S.S.A.U. HANNOUON - Affecté jumelage avec Wessenden		1 500
CROIX ROUGE FRANÇAISE		300
MAISON DE L'EUROPE D'ALBERTVILLE ET DE LA SAVOIE		2 800
Fonctionnement	1 800	
Affecté à l'organisation Fête de l'Europe	700	
Affecté à l'organisation d'un concours pour les scolaires du bassin Albertvillois	300	
SOUS-TOTAL RELATIONS INTERNATIONALES/JUMELAGES		3 800
ANCIENS COMBATTANTS		
ANCIENS D'INDOCHINE - F.O.S. d'Albertville		140
ANCIENS COMBATTANTS U.F. D'ALBERTVILLE		500
COMITE DÉFENSIVE ASSISTANCE ET DÉPORTATION DE SAVOIE		700

LES MEDAILLES MILITAIRES		100
SOUS-TOTAL ANCIENS COMBATTANTS		1 440
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE		
A.A.P.F.R.A. ALBERTVILLE (école de pêche)		250
ALBERTVILLE NATURE - SOCIÉTÉ PÉDOLOGIQUE ET BOTANIQUE		700
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES NÉGES ET BULANQUES		750
CHAT LIBRE - Affecté à la mission de vérification des colliers de chats errants		18 000
SES Des Savois		1 000
LES ANCIENS FAMILIAUX		800
IMMAGIONS LA FORÊT ALBERTVILLOISE		1 000
SOLE LIBRE		800
SOUS-TOTAL ENVIRONNEMENT		13 350
LOISIRS		
ALBERTVILLE ACCUEIL LOISIRS		500
ASSOCIATION PHILATÉLIQUE USINE - ALBERTVILLE		200
ATELIER BOIS METAL 3D		300
MODELISTES FORMAIRES		800
SOUS-TOTAL LOISIRS		1 800
CULTURE, PRATIQUES CULTURELLES ET PATRIMOINE		
A.C.A.R.T.A.R.E. ÉCOLE DE THÉÂTRE		2 500
BUS 21 - Création et Cie		3 000
CLUB DES ACCORDÉONISTES ALBERTVILLOIS		3 000
ENSEMBLE MUSICAL REVEL ALBERTVILLOIS		6 000
ESU ÉTAPE DE SCÈNES		400
ESU NAJICO		2 000
Fonctionnement	1 000	
Affecté à la participation à la création de spectacles	1 000	
ENSEMBLE VOCALE CANTABLE		700
ENSEMBLE VOCALE USINE ALBERTVILLE		500
STENOCLIT		400
FABRIQUE DE DANSE		2 800
Fonctionnement	1 000	
Affecté à l'organisation d'un Orchestre le 09/01/22	1 800	
GRUPE FOLKLORIQUE DE COMPLANS		600
MAZEVILLE		58 000
L'ATELIER ALAIN BAR		24 000
LA PALETTE ALBERTVILLOISE		1 800
LA PORTE QUI CLIQUE		400
LES APES DU VIEUX COMPLANS		2 000
MUSIQUE ET PATRIMOINE EN TARENTAISE		9 000
ORCHESTRE D'HARMONIE D'ALBERTVILLE		18 000
PARTEI HE PARTEI HA		500
THÉÂTRE DU SYCOPHON		400
SOUS-TOTAL CULTURE		128 600
SPORT		
Jeux COMPOSITE D'ARC D'ALBERTVILLE		6 370
A.S.S.A.U. HANNOUON		26 240
ARXDO DE LA CORNE DE SAVOIE		780
ALBERTVILLE HANNOUON		907
ALBERTVILLE NATURE ORIENTATION		1 500
ALBERTVILLE OLYMPIQUE SPORT		2 250
Fonctionnement	1 470	
Affecté grâce au charge type SARRIS	580	
ALBERTVILLE TARENTAISE THÉÂTRE/ON		1 500
ALPES ESCRIM 73		1 000
ASSOCIATION SPORTIVE COLLÈGE CORNE DE SAVOIE		1 210
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE PIERRE GRANGE		430
ASSOCIATION SPORTIVE S.A.S. / L.F.A. LE MONTAIN		1 717
ASSOCIATION SPORTIVE L.F. GRAND ARC		610
ASSOCIATION SPORTIVE PIERRE DE TARENTAISE		891
ASSOCIATION SPORTIVE U.S.S. JEAN MOULIN		2 250
AVANT GARDE GYMNASTIQUE		12 712
Fonctionnement	10 712	
Affecté aux déplacements du championnat du monde compétiteur haut niveau	1 000	
Affecté à l'équipement compétiteurs haut niveau	1 000	
S.A.C.C. 73		2 729
BARONAL LES VISAGES		1 320
BOITE FRANÇAISE ALBERTVILLE		2 142
CLUB ALBERTVILLOIS DE PLONGÉE SOUS MARINE		362
CLUB ALPIN FRANÇAIS D'ALBERTVILLE		6 920
Fonctionnement	5 040	
Affecté à l'équipement de ski de montagne	1 880	
CLUB HALTÉROLOGIE ET CULTURELLE ALBERTVILLE		4 300
Fonctionnement	2 500	
Affecté à l'achat de matériel	1 800	

CYCLOS TOURISTES ALBERTVILLE		399
DOMMAGES DES AILES AUX VELO		2 000
ENTENTE LAQUE ALBERTVILLE USINE VOLLEY-BALL		2 400
Fonctionnement	1 800	
Affecté à la découverte du snow-ski	600	
HANCOO ALBERTVILLE		1 140
HOCKEY CLUB ALBERTVILLE		5 014
HURONNE ALBERTVILLE HANDBALL		6 583
ILCOO OLYMPIQUE DES 4 VALLEES		12 143
ISARATÉ CLUB ALBERTVILLE		2 070
OLYMPIQUE ALBERTVILLE SPORT TRACK		2 000
Fonctionnement	1 700	
Affecté à l'achat de tapis	300	
Affecté à l'aide au déplacement des athlètes de haut niveau (partenariat)	1 000	
Affecté à l'achat d'une machine portative	700	
OLYMPIQUE CYCLISME ALBERTVILLE		1 642
OLYMPIQUE GLACE CLUB ALBERTVILLE		2 034
OTANQUE ALBERTVILLE		6 142
SKI CLUB OLYMPIQUE "TIGRE ETORLE"		5 430
SKI MONTAINE ALBERTVILLE		2 400
SPORT AUTOUR DU MONDE		1 500
SPORT SANTÉ TROV ALBERTVILLE		2 540
SPORTING CLUB BOU		1 020
STADE OLYMPIQUE USINE ALBERTVILLE RUGBY		20 843
TEMPS DE TABLE D'ALBERTVILLE		10 623
Fonctionnement	20 023	
Affecté à l'organisation Tour 2 National 2	600	
TEMPS OLYMPIQUE ALBERTVILLE		5 673
Fonctionnement	4 673	
Affecté au terrain adapté	1 000	
TRIO ALBERTVILLE CLUB 73		1 500
UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE		11 000
UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE TARINTAISE ATHLETISME		7 800
SOUS-TOTAL SPORT		203 024
ÉVÉNEMENTIEL		
SÉNEVOLES 91		2 500
Fonctionnement	1 700	
Affecté à l'achat d'ordinateurs	800	
COMITÉ DES FÊTES DE LA VILLE D'ALBERTVILLE		27 000
Fonctionnement	5 000	
Affecté au Festival de Musique Millans	15 000	
Affecté aux Spectacles de l'été	7 000	
GRAND BIVOUAC		80 000
SOUS-TOTAL ÉVÉNEMENTIEL		139 500
RESSOURCES HUMAINES		
ARCADE DU PERSONNEL DE LA VILLE D'ALBERTVILLE		94 700
SOUS-TOTAL RESSOURCES HUMAINES		94 700
TOTAL GÉNÉRAL		710 224
TOTAL CRÉDITS VOTÉS AU BP		745 000 C